

Dimanche 5 juillet 2020 – Prédication Romains 7,24 – 8,11

Pasteure Marie-Pierre Cournot

Dès le premier verset résonne le cri de détresse de Paul !

« Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps qui appartient à la mort ? »

On peut voir dans ce corps dont parle Paul, notre corps au sens moderne du terme, constitué de nos os, nos muscles, nos organes, notre cœur, notre cerveau, qui tous s'arrêtent définitivement de vivre quand vient l'heure de notre mort. Ce corps appartient donc à la mort puisqu'elle est son horizon, unique et certain. Mais dans la bouche de Paul, il ne s'agit probablement ni de ce corps-là, ni de cette mort-là !

Paul n'a pas notre conception moderne du corps, toujours influencée par la pensée de l'Antiquité grecque. Il est juif, issu d'une famille cultivée, il est imprégné de la compréhension hébraïque du corps : le corps est un tout, qui comprend l'âme et le corps physique, indissociables.

Le corps pour Paul, c'est ce que nous nous appellerions aujourd'hui la personne. Paul se lamente que sa personne appartienne à la mort.

Mais à quelle mort ?

Dans le judaïsme de l'époque de Paul, les lois et commandements transmis par Moïse définissent les comportements des fidèles et le sens à donner à leur vie. Mais pour Paul notre incapacité à observer ces lois et ces commandements nous conduit dans une impasse.

Essayer d'obéir chaque jour à cette loi en dépit de notre échec programmé, ne peut que nous mener à l'évidence de notre inaptitude à y arriver et nous confronter en permanence à notre perpétuelle condition de pécheur.

« Pécheur » dans le sens de celui qui ne respecte pas la loi

C'est pourquoi Paul l'appelle la loi du péché, une loi qui ne sert qu'à mettre en évidence notre péché. Cette loi nous conduit dans une voie sans issue, celle de l'échec, du jugement et de la condamnation. Et nous ne pouvons trouver dans cette loi aucun moyen, aucune impulsion, pour nous sortir de cette condition de pécheur où nous nous retrouvons définitivement enfermés et condamnés à la peine perpétuelle. Si rien ne vient nous en délivrer, nous en sauver, nous ne pouvons au bout du chemin que rencontrer que la mort.

Il me semble nécessaire d'insister sur deux choses :

- Premièrement, la mort n'est pas ici l'aboutissement normal de la vie ni la fin que Dieu a prévue à l'origine pour toutes ses créatures. Elle est la conséquence du péché.

D'ailleurs dans la Genèse, Adam et Ève deviennent mortels en même temps qu'ils sont exclus du jardin d'Eden parce qu'ils ont transgressé l'interdit et goûté à l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

- Deuxièmement, Paul ne demande pas d'être délivré de son corps. Pour le Juif qu'il est, l'être humain est inconcevable sans son corps et le corps est avant tout une création de Dieu. Ce que Paul sollicite, c'est que son corps soit délivré de l'emprise de la loi qui ne lui permet que d'être pécheur et lui ôte toute capacité à vivre.

Un autre élément semble très lié au péché chez Paul, c'est la chair.

À ne pas confondre avec le corps, qui lui on l'a vu est l'ensemble de la personne.

Ce que Paul appelle « l'empire de la chair », n'a rien à voir avec les plaisirs charnels qu'une certaine idée de la morale pourrait condamner. La chair, on pourrait presque lui mettre une majuscule c'est une force, « l'empire de la chair », qui s'abat sur l'être humain et le rend incapable d'observer la loi de Moïse le condamnant ainsi à être pécheur.

À la loi du péché, Paul oppose la loi de Dieu qu'il appelle la loi de l'Esprit.

À l'empire de la chair, Paul oppose l'empire de l'Esprit.

L'Esprit, ici, ce n'est pas notre esprit, c'est toujours l'Esprit-saint, l'Esprit qui vient de Dieu ou du Christ. Paul parle de l'empire de l'Esprit ou de la loi de l'Esprit, c'est-à-dire de l'empire de Dieu qui règne sur nous grâce à son Esprit. Cet Esprit est vivifiant, il nous permet de vivre malgré notre incapacité à suivre la loi de Moïse et malgré l'état destructeur qui s'en suit.

Il est dynamique : grâce à lui nous pouvons sortir de cette condamnation définitive.

Christ en est la preuve vivante, lui que Dieu a ressuscité de la mort :

« Il n'y a donc, maintenant, plus aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ. Car la loi de l'Esprit qui donne la vie en Jésus Christ m'a libéré de la loi du péché et de la mort. »

Voilà que Paul pousse un cri de libération qui répond à son cri de détresse initial.

En plaçant notre foi en Jésus-Christ, nous reconnaissons que nous ne sommes plus condamnés mais libérés du couperet mortel de notre péché.

Jésus a épousé notre condition humaine qui, selon la conception de Paul, ne peut nous conduire qu'à l'enfermement et à la mort. Il a poussé la similitude jusqu'à mourir lui-même. Mais Dieu l'a ressuscité.

Dieu et son Esprit sont porteurs de vie, ce sont des éternels créateurs, qui créent et recréent sans cesse pour nous libérer des impasses où nous nous trouvons, qui nous ressuscitent chaque fois que nécessaire :

« Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels, par son Esprit qui habite en vous. »

Cette image de Dieu qui donne vie par son Esprit, par son souffle – c'est le même mot en grec – rappelle la création de l'être humain dans le 2^e récit de création, en Genèse 2.

Dieu façonne un être humain avec de la poussière mais il faut que Dieu souffle son halène dans les narines de cet être humain pour qu'il devienne vivant.

Nous l'avons vu, l'Esprit de Dieu est dynamique.

Il nous donne l'élan d'une nouvelle dynamique, une dynamique où nous marchons selon l'Esprit de Dieu.

Calvin, dans son commentaire de l'épître aux Romains, dit que si nous devenons des êtres spirituels, habités par l'Esprit pour reprendre l'image de Paul, ce n'est en aucun cas parce que nous devenons parfaits mais parce qu'une nouvelle vie s'inaugure en nous, une vie selon l'Esprit de Dieu.

Calvin ajoute : « Il y a en cet Esprit une vertu de vivifier, suffisante pour engloutir et anéantir toute notre mortalité [...] l'Esprit de Dieu est plus fort et emporte la victoire ».

Je ne trouve pas cela très facile de marcher selon l'Esprit de Dieu, ni avant tout de comprendre ce que cette image veut dire.

Si l'on se souvient que Paul l'oppose à la loi qui nous fait réaliser notre incapacité à la respecter, situation qui tue tout élan vital en nous.

Alors cette « loi du péché » pourrait être le fait d'être préoccupé de nous-même, de notre capacité à bien faire.

D'être perpétuellement occupé à bien se conduire, à suivre les règles, et à réussir ce que l'on entreprend.

Bien sûr, ni Paul ni moi ne disons qu'il faut systématiquement enfreindre les lois et rater ce que l'on entreprend !

Mais plutôt qu'il faudrait réussir à se détacher de ces objectifs qui risquent, s'ils deviennent un idéal à atteindre, de nous enfermer en nous-mêmes et de nous entraîner dans une spirale funeste vers l'inanité de nos existences et du monde. Pour s'en affranchir, nous pouvons avoir recours au Christ qui incarne la force de transformation dynamique de Dieu.

L'action secrète de Dieu en nous nous transforme doublement :

- Premièrement, nous sommes libérés de l'obligation vitale de toujours bien faire et de respecter les règles.

De cette obligation de rejustifier notre vie en permanence, au risque de la perdre.

Non, notre vie n'est pas remise en question à chaque seconde de notre vie.

Oui, nous pouvons cesser de penser à nous, nous pouvons nous perdre de vue sans prendre de risque de nous perdre !

Nous n'avons plus à courir derrière ce que nous voulons sans pouvoir y arriver.

Dieu nous donne la possibilité de réconcilier ce que nous voulons et ce que nous pouvons.

La paix s'installe en nous.

Quel soulagement d'accepter que nous recevons notre élan vital de l'extérieur.

De Dieu.

Ce que nous ne pourrions jamais faire par nous-mêmes, Dieu l'a fait.

- La deuxième transformation, c'est que nous sommes du coup disponibles pour vivre pleinement l'aventure que Dieu, que le Christ, nous proposent et attendent de nous.

Disponibles pour profiter de la vie, pour nous ouvrir au monde, aux autres.

Pour partir à l'aventure dans un monde étranger, différent de nous.

Là où nous serons dorénavant libre et en capacité de vivre pleinement la justice de Dieu.

Celle qui fait que notre vie trouve avant tout sa légitimité dans celle des autres, les autres que j'appelle nos colocataires du monde.

Le Christ nous appelle à nous décentrer de nous-mêmes pour nous ouvrir à ceux qui nous entourent comme dans un bouquet de cercles aux diamètres et aux centres multiples.

Parce que, comme dit Paul, L'Esprit de Dieu tend à la vie et à la paix. C'est cela qui doit devenir notre objectif, participer à la vie et à la paix, partout, pour tous.

Amen